Cité et Palais :
deux établissements culturels d'avenir

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) Le gouvernement a décidé le regroupement de la Cité des Sciences et de l'Industrie et du Palais de la Découverte avec un transfert de personnel en janvier 2010.
Les organisations syndicales CFTC-CSI, CGT-CSI, FO-CSI, SUD-CSI, CFDT–CSI, SGEN-CFDT Palais, Sud-Palais et les représentants du personnel, Palais et Cité, se sont rencontrés le jeudi 6 novembre à propos du projet de fusion.

Opacité pour un projet de fusion mené à marche forcée

Nous avons fait le constat que lors de la réunion du 28 octobre, les inspecteurs généraux Emmanuel Hamelin et Jean-Pierre Koroliski cherchaient à associer les organisations syndicales et les représentants élus à la mise en œuvre du projet de fusion, sous prétexte de nous soumettre le « projet scientifique et culturel » du futur établissement. A toutes les questions posées, aucune réponse n'a été donné : aucune réponse aux 8 pages de questions des personnels du Palais de la découverte; sur le projet de décret de statut du nouvel établissement, « nous ne pouvons rien vous dire, nous n'avons pas mandat pour vous donner le projet »; sur la prochaine réunion du Comité de pilotage, « elle aura bien lieu en novembre, nous n'en connaissons pas la date, nous n'en connaissons pas l'ordre du jour » !

Recul programmé de la culture scientifique

A ce jour aucun argument valable n'est venu étayer la thèse selon laquelle la fusion de nos deux établissements ferait avancer la culture scientifique dans ce pays ou à plus grande échelle. Nos deux établissements co-existaient avec succès jusqu'à présent, chacun avec ses missions, ses spécificités, ses publics et chacun avec son statut et celui de son personnel.

Suppression de postes : l'objectif du gouvernement

Les directeurs de cabinet de nos tutelles, indiquaient, dans leur note de cadrage, que le regroupement avait pour objectif, dans le cadre plus général de la RGPP, « de rationaliser la dépense publique, grâce aux économies d'échelle résultant du regroupement ». Cela signifie, nous le savons tous, une réduction des moyens financiers alloués à nos établissements et une réduction drastique des effectifs. Comme dans toute fusion, ce sont les personnels aux statuts les plus fragiles (vacataires, contractuels, CDD, sous-traitants,…) qui sont les premiers visés par ces réductions.

Liquidation des biens communs au profit du privé

Nous avons fait le constat qu'ils disaient aussi, avec nos ministres, « que le regroupement ne devait pas entraver les chantiers de rénovation déjà engagés :

- « petite translation » pour le Palais : la « petite translation » est la cession du salon d'honneur du Palais au Grand-Palais, sans doute pour satisfaire des intérêts privés,
- aménagement de la 4ème travée pour la Cité : il s'agit de la cession de 25000m^2 pour l'ouverture d'un centre commercial et de salles de cinéma !

Quels projets scientifiques et culturels ! Qui peut croire, à ce compte-là, que mélanger des salariés de droit privé en CDI avec des agents du secteur public, fonctionnaires, serait sans conséquences pour les uns comme pour les autres ?
Les privatisations déjà faites dans d'autres établissements ont immanquablement conduit à la régression sociale, aux suppressions massives d'emplois et à la dégradation du service rendu au public.

Fort attachement des personnels pour leur établissement

Nous, organisations syndicales et représentants du personnel, n'acceptons pas la fusion-destruction de nos établissements et de leurs missions. Nous réaffirmons qu'il y a place pour deux établissements de culture scientifique et technique dès lors qu'on leur donne les moyens de fonctionner tant en budget qu'en personnels, même si nous souhaitons que nos programmations respectives et nos initiatives culturelles soient mieux coordonnées.

Nous exigeons le maintien de chacun de nos établissements avec leurs missions respectives !
Nous exigeons le maintien des statuts existants notamment au Palais !
Nous exigeons le maintien des effectifs et le remplacement des partants!
Nous exigeons le retrait du projet de fusion !

Nous appelons les personnels du Palais de la découverte et de la Cité des Sciences à se mobiliser pour informer le public de notre position les 14, 15, 16 novembre 2008 à la Ville européenne des sciences (Grand palais / Stand Cité de la Découverte) et d'aller au Ministère de la Culture lors de la réunion du Comité de pilotage sur la fusion.